

Procès WorldCom : les banques passent à la caisse

C'est le dernier épisode en date de la plus incroyable banqueroute de l'histoire financière américaine. Après Citigroup et Bank of America, quatre autres banques américaines ont soldé, moyennant le paiement de 100,3 millions de dollars au total, les poursuites intentées contre elles par les actionnaires. Des actions engagées au motif qu'elles auraient caché les risques liés à WorldCom et qu'elles auraient aidé le groupe à vendre les titres.

En clair, ces banques sont accusées d'avoir participé à la tromperie des actionnaires de l'opérateur en faillite et d'avoir, jusqu'à la phase ultime, continué à recommander l'action WorldCom à leurs clients alors que la situation de l'opérateur était devenue catastrophique. Ces quatre banques d'investissement sont Lehman Brothers, qui a accepté de payer 62,7 millions de dollars, ainsi que le Crédit Suisse First Boston, Goldman Sachs et UBS Warburg, qui paieront 12,5 millions chacune, a indiqué le contrôleur de l'État de New York Alan Hevesi, qui supervise le fonds commun de retraite de l'État. Les montants de ces règlements à l'amiable sont calculés au pro rata du pourcentage d'obligations que ces banques s'étaient chargées de placer auprès du public après une émission lancée par WorldCom en 2000. Quelque 18 banques d'investissements au total s'étaient occupées du placement d'obligations de WorldCom émises entre mai 2000 et mai 2001. Le principal plaignant dans cette affaire Alan Hevesi a précisé que « ensemble les quatre banques ont souscrit 12% des titres de dette émis lors de l'émission de mai 2000. » Citigroup, qui avait été chargée du placement des deux tiers des obligations émises par l'opérateur télécoms, a accepté en mai 2004 de payer 2,6 milliards de dollars. La semaine dernière, c'est Bank of America qui la première lui avait emboîté le pas avec un règlement à l'amiable de 460,5 millions de dollars. Pour Alan Hevesi, ces accords « envoient un message fort aux banques d'investissements et montrent que les investisseurs espèrent et exigent qu'elles prennent leurs responsabilités et ne comptent pas sur les autres pour remplir leurs obligations ». Dans cette affaire, les plaignants font preuve d'une remarquable ténacité, comme l'illustre le procès qui doit commencer le 17 mars de dix autres banques qui n'ont pas clos « la procédure à l'amiable ». Dans le même temps, l'ex p-dg de WorldCom, le sémillant Bernie Ebbers, fait face à la justice dans un procès censé faire la lumière sur la plus grande fraude comptable de toute l'histoire américaine: 11 milliards de dollars (voir nos articles).